



## PRÉAVIS DE GRÈVE

### Les salariés de France 3 Côte d'Azur ne veulent plus attendre

Mardi 9 mars, une 2ème réunion extraordinaire a eu lieu avec la direction. Après une trêve de 15 jours nous aurions dû avoir des propositions concrètes de la direction pour répondre à nos revendications. Or :

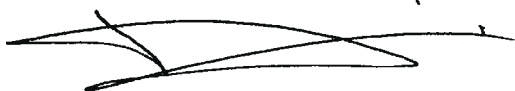
- Sur le remplacement des postes laissés vacants, la direction ne donne pas de réponse.
- Sur nos inquiétudes concernant la surcharge de travail engendrée par le 18h30, la direction répond qu'il n'y en a pas mais elle concède qu'il faut planifier de façon transparente les tâches des vidéos, des documentalistes, et des monteurs. Nous demandons que le quota des 4 jours de monteurs dédié à l'actu quotidienne soit respecté.
- Sur la présentation du 18h30, le problème perdure. Le poste est toujours assuré par un adjoint, avec une hypothétique solution début avril.
- Sur l'éditorial, refus définitif d'une équipe de tournage par défaut de moyens dédiés. Nous demandons que cette équipe existe.
- Sur notre demande de la planification d'un éclairagiste de plateau pour chaque émission la direction nous répond qu'elle y « réfléchit ».
- Sur les renforts en ETP non permanents, pour la direction ce n'est pas d'actualité.
- Nous demandons qu'il y ait 3 documentalistes par jour la semaine qui précède la fabrication du 18h30.

D'autre part nous avons été interloqués par le discours de notre rédacteur-en-chef qui ne parle que de cogestion, d'équipe soudée, d'audiences exceptionnelles. Quel grand écart avec son attitude au quotidien envers les salariés, qu'il accuse fréquemment de ne pas s'investir et de ne pas assez travailler. Nous demandons un management bien veillant et réellement constructif.

Afin de faire aboutir ces revendications, les organisations syndicales SUD, CGT, FO, et CFDT appellent les salariés de France 3 Côte d'Azur à une grève reproductible de 18h16 à 19h15, à partir du lundi 15 mars 18h16.

Antibes, le 09 mars 2021

Béatrice Mariani,  
Délégué Syndical SUD médias télévision



Ariane Masségia  
Délégué Syndical CGT



Eric Jacquet,  
Délégué Syndical FO



Laurence Collet,  
Délégué Syndical CFDT



Reçu le Mardi 9  
mars,  
à 17h30.

